



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 1er avril 2021



ACCES AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : LE CHU DE RENNES REAFFIRME SON ENGAGEMENT A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE DE SENSIBILISATION A L'AUTISME

Déclaré grande cause nationale en 2012, l'autisme fait l'objet d'une journée nationale de sensibilisation le 2 avril. Pour le CHU de Rennes, ce rendez-vous est l'occasion de rappeler son engagement pour améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Plus de deux ans après la signature de la charte Romain Jacob, l'établissement revient sur quelques unes des actions concrètes mises en œuvre pour accompagner au mieux les personnes porteuses de handicap.

« Nous ne devons laisser aucun patient de côté : c'est notre mission de service public que de garantir à chacun une prise en charge en fonction de ses besoins. » Véronique Anatole-Touzet

Le 8 janvier 2019, Véronique Anatole-Touzet, directrice générale du CHU, signait la charte Romain Jacob, renforçant ainsi l'engagement de l'établissement à répondre aux besoins spécifiques de l'accès aux soins et à la santé pour les personnes en situation de handicap. Inscrite au projet d'établissement, la responsabilité sociale du CHU vis-à-vis de ce public a par ailleurs été élevée au rang d'objectif prioritaire par le comité mixte patients-professionnels de santé en 2019. **Le CHU entend donc conforter les actions existantes, en impulser de nouvelles et fédérer son personnel autour de cette prise en charge spécifique avec, à terme, la définition d'un « Plan handicap »** élaboré en concertation avec les usagers et associations de patients.

Prise en charge du handicap : de plus en plus de professionnels de santé sensibilisés et formés

Offrir le meilleur accompagnement possible aux personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA) nécessite d'abord de développer la connaissance de ces troubles parmi les professionnels du CHU et, parfois, d'écarter certaines idées reçues. Animé par cette volonté, le CHU organise régulièrement des semaines thématiques ouvertes à tous. Au cours de celles dédiées au handicap, des ateliers sont organisés pour **permettre à celles et ceux qui le souhaitent de partager leurs expériences respectives et de mieux comprendre ce que vit et ressent la personne en situation de handicap** lorsqu'elle entre en parcours de soins.

« La mission des urgentistes est d'organiser et de faciliter le parcours de soins de tout patient pris en charge dans les structures d'urgence en orientant chacun dans la filière de soins la plus adaptée à sa pathologie. Nous avons donc besoin de nous approprier les outils qui nous permettront de qualifier au mieux la demande de soins des patients en situation de handicap et cela passe forcément par la sensibilisation et la formation de nos soignants. »

Pr Louis Soulat, chef du service SAMU - SMUR - CESU 35 - Urgences adultes

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr



Au-delà de l'effort de sensibilisation, **certains services ont décidé de se former à la prise en charge de ces personnes en vue d'élaborer un parcours et une procédure spécifiques, directement intégrés à leurs pratiques.** C'est notamment le cas du service des urgences au sein duquel six personnes (aide-soignant(e)s, infirmiers(ères) et cadres de santé) vont prochainement bénéficier d'une formation dispensée par l'association ADAPEI 35 qui agit pour l'intérêt des personnes en situation de handicap. Les participants vont ainsi pouvoir développer leur connaissance du handicap, s'approprier les fondamentaux de la charte Romain Jacob et repenser le parcours de soins offert à ces personnes depuis les urgences **avec pour priorités : la qualité et la continuité du parcours de santé, l'anticipation des besoins, la bonne coordination de chaque intervenant et l'implication des aidants.** Ce dernier point compte d'ailleurs parmi les engagements de la charte Romain Jacob et fait l'objet d'une attention particulière de la part du CHU. En effet, il est déjà prévu **que l'aidant puisse accompagner la personne en situation de handicap à toutes les étapes de sa prise en charge afin de favoriser le maintien de ses repères et donc, le bon déroulement des soins.** A terme, le groupe référent formé partagera progressivement les connaissances ainsi acquises avec d'autres professionnels des urgences afin de les familiariser à de nouvelles approches et de nouveaux outils. Citons par exemple le chariot sensoriel (ou « chariot à dire ») qui embarque avec lui tout un univers visuel, sonore et olfactif destiné à rassurer les patients.

Adaptation des parcours de soins au handicap : des services qui s'inspirent et innovent

Pour toute personne, l'environnement hospitalier peut se révéler anxiogène. C'est encore plus vrai pour les patients atteints de troubles du spectre autistique pour qui cet environnement peut être générateur d'angoisses au point de rendre difficile voire impossible leur prise en charge. **En s'appuyant sur l'expérience des patients, sur la leur et en se formant, des professionnels du CHU ont mis en place dans leurs services un parcours de soins adapté** aux personnes en situation de handicap et plus particulièrement aux patients autistes.



Extrait de la vidéo intégrée au kit remis au patient. A travers ses yeux, l'intégralité du parcours y est représentée pour une assimilation progressive.

Au sein des services d'orthopédie et d'anesthésie, un parcours a ainsi été spécifiquement créé pour les personnes atteintes de TSA se préparant à une intervention chirurgicale. L'objectif de ce parcours est de faciliter l'accueil et la prise en charge de ces patients grâce à des comportements adaptés et à la remise d'un kit pédagogique. Les supports composant ce kit ont été conçus pour aider **la personne autiste à se**

familiariser avec l'environnement hospitalier et les étapes de sa prise en charge pour que, le jour J, il ou elle puisse se repérer dans cet environnement pourtant nouveau. De la consultation à la salle de réveil en passant par le bloc opératoire, un livret, des fiches pratiques et une vidéo retracent

ainsi l'intégralité du parcours. Les prochaines étapes consisteront à solliciter les Centres ressources autisme (CRA) pour proposer aux professionnels des secteurs concernés des formations à la prise en soin des personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

« L'idée de ce parcours est née d'une absence de prise en charge adaptée et cela a nécessité que nous franchissions nos propres « murs ». Rien n'aurait été possible sans la volonté des équipes du SESSAD mille sabords, d'anesthésie, d'orthopédie, du bloc opératoire, de l'ambulatoire et des écoles paramédicales pour leur soutien technique. Aujourd'hui, cet accueil adapté et personnalisé fait ses preuves auprès des patients et suscite des retours positifs de la part de leur entourage. »

Jean Bellec, cadre de santé au département anesthésie du CHU de Rennes

Le centre de soins dentaires propose lui aussi un parcours de soins adapté et assure, **trois jours par semaine, un accueil personnalisé pour les personnes en situation de handicap**. Plusieurs médecins et infirmiers(ères) du centre sont formés à la prise en charge de ces patients, souvent orientés vers le centre sur les conseils d'associations.